+

J.M.J.

Mr. Legrégeois [Reçue le 18 Avril 1837]

[4 Avril 1836]

Monsieur et très cher Confrère,

Ouvrez et lisez les lettres que j'envoie à M.M. nos directeurs.

Je vous enverrai en décembre prochain 2 ou trois jeunes Coréens. Veuillez bien trouver un lieu où établir leur collège et des instituteurs. Il ne nous est pas possible de les instruire ici ni, je crois, dans le Leaotung.

Je n'ai aucun moment pour écrire à mes parents et amis qui peut-être m'ont écrit, je n'ai encore reçu aucune autre lettre de France que celles de Mr Langlois. Je ne puis écrire. Faites s'il vous plaît mémoire de moi dans vos lettres à toutes les personnes à qui vous écrivez.

Peut-être allez-vous vous fâcher, mais pourtant il n'y avait pas d'autre manière d'agir. Mr. Yu s'est interdit yeou chen fou lay ouotchy tao ouo che suspensus, quand il y aura des prêtres en Corée je serai interdit, je le sais. S'il vous est permis de connaître les causes de cet interdit, lisez la lettre au cardinal préfet de la Propagande vous les y verrez abondamment en bien plus grand nombre qu'il ne faudrait.

Agréez l'assurance de mon parfait attachement et des respects avec lesquels j'ai l'honneur d'être en union de prières et de S.S. Sacrifice

Monsieur et très cher confrère Votre très humble et très obéissant Serviteur Haniang 4 avril 1836 Petrus Phil. Maubant miss. de Corée

J'ai l'honneur de saluer Mr Barantin.

[Ajouté en crayon : M. Maubant à M. Chastan qu'il attend (1836)]

Je n'ai pas encore eu assez de temps pour vous préparer une voie facile par la mer. Vous avez à traverser les dangers dont la Divine providence m'a heureusement délivré. J'ai la confiance qu'elle vous accordera aussi sa puissante protection et que vous parviendrez sans accident au lieu qu'elle vous destine. Ceux qui viendront après vous n'auront pas ce même danger à courir, j'espère.

En octobre dernier j'ai envoyai avec les instructions que je crus convenables 3 hommes examiner les côtes de la Corées les plus voisines de la province de Kouentong. Voici le rapport qu'ils me firent.

"Les premiers jours de 9.bre nous avons été jusqu'à l'embouchure du fleuve nommé Yalokiang, ce fleuve divise la Corée d'avec la Mantcholie. A l'embouchure de ce fleuve vers la rive droite ou la Corée est une vaste plage qui prend la forme d'une baye, en plaine mer au flux. Le reflux la laisse en sillons de sable séparés par des tranchées remplies d'eau. Elle est séparée du lit du fleuve par une petite chaine de rocs. De ces rocs à l'autre côté de la baye il n'y a que 10 ly. Du fond de cette baie vers la mer, à 30 li de distance il y a une petite île qu'un mandarin coréen habite en été. A la gauche de cette anse est un roc remarquable et

inhabité, à 15 ou 20 li du fleuve Yalokiang. Cette baye s'appelle Long Tching Po vel Long Tching Kai."

Les kouentonnois viennent pêcher vers cette baye lors du flux. Mais on dit que ces pêcheurs sont autant de pirates et nous ne savons pas si d'honnêtes kouentonnois pourraient venir dans cette baye. Pour nous, pourrions éluder les lois de notre gouvernement qui défendent de communiquer avec ces kouentonnois, lea motif raison qui ne nous permet pas de promettre de nous avancer vers la Mantcholie, c'est la crainte des pirates. Autrement dans une si courte distance il ne serait pas très difficile de communiquer avec les kouentonnois. Je me suis permis de vous prier de prendre à cet effet tous les renseignements que vous pourrez. Savoir : S'informer si d'honnêtes barnautoniers kouentonnois peuvent passer sur cette plage dans cette baye Coréenne. Quo posito, trouver de bons chrétiens pêcheurs ou capables de feindre cette condition, si *** ne se trouve pas de pêcheurs chrétiens capables, et les engager à venir s'établir sur la rive du fleuve nommé Yalokiang à l'endroit le moins éloigné des rochers qui se trouvent à l'embouchure de ce fleuve sur la rive Coréenne. Si vous n'avez pas le temps de recevoir par vous mêmes les renseignements demandés ; je vous prie d'en charger Joseph Ouang, quoique prêtre il n'exercera pas un art hors le ministère de Missionnaire. J'ai préparé tout de ce côté-ci, nos gens peuvent partir à chaque instant. Ils se disposent à aller faire cette tentative l'année ou nous allons entrer vers le mois d'août ou septembre. Ils veulent ainsi parce que nous ne pouvons auparavant savoir ce que l'on peut du côté de Kouentong. Voici les deux signes à mettre sur la barque pour se reconnaître. La barque chinoise aussi bien que la barque coréenne aura 2 mâts, à la proue seront placés les signaux suivants et de la manière suivante. Savoir sur la barque chinoise à la proue vers le côté droit du gouvernail sera érigé ce signal. A la prou vers le côté gauche du gouvernail, la barque Koréenne portera ce signal. Les barques apparaîtront avec ce signal pendant 6 jours consécutifs à peu près une demi journée chaque jour, suivant la marée. Lorsqu'une barque aura aperçu le signal de l'autre, elle abaissera le sien jusqu'à ne pouvoir aucunement être aperçu, la barque aperçue abaissera également le sien, et ainsi 3 fois de suite. Quo peracto, les deux barques auront soin de ne pas se perdre de vue pendant le jour, sans cependant s'approcher. Elles se disposeront l'une et l'autre de manière à pouvoir s'approcher pendant la nuit. Je vous envoie une instruction pour apprendre au chrétien kouentonnois ce qu'il a et ce qu'il aura à faire. Vous la donnerez à Joseph Ouang ou à l'homme capable à qui vous aurez confié le soin de cette affaire. Elle doit se traiter dans le plus grand secret ; autrement on s'exposerait à faire bouleverser le petit royaume de Corée pour recueillir tous ceux qui auraient trempé dans cette entreprise.

J'écris à Joseph Ouang. Je prie le bon Dieu de vous protéger. Je me recommande à vos prières et suis de tout mon coeur votre très humble

Petrus Philib. Maubant miss. Coreæ